

# FORUM

INSOLITE

## A quoi ça cerf?

**IMITATION** Alfred Bour est champion de France d'imitation... de brame du cerf. Il va remettre son titre en jeu dimanche prochain à l'occasion de la 5e édition de cette compétition



originale qui se déroule en Moselle. A l'aide d'un appeau, les participants devront imiter le raire de présence, le raire de poursuite et le raire de langueur...

## ÇA FAIT DÉBAT

### Valais romand: la taxe au sac ne devrait pas faire augmenter la facture

Selon les autorités communales du Valais romand, même si le sac-poubelle de 35 litres coûtera 1 fr. 90 dès le 1er janvier 2018, la facture ne devrait pas augmenter pour un ménage. Les internautes ne sont pas tous de cet avis.

Le président de Sion leur répond.

Voir aussi page 5.



## VOS RÉACTIONS SUR LA TOILE

«Certaines communes ont baissé les taxes fixes alors, certes, on peut calculer si les taxes augmentent ou non mais la majorité des communes ont ajouté la taxe poubelle aux taxes existantes alors il faut m'expliquer comment on peut prétendre que le coût reste identique? On n'est pas idiot et on sait compter.»

**Gapion Daniel**

«Alors peut-être pour Sion mais qu'en est-il des vallées, où seront les centres de tri (on habite à Siviez)? Et les touristes en station vous pensez vraiment qu'ils vont trier? Et les hôtels et restaurants? Bien des questions qui ne vont pas être résolues d'ici à la fin de l'année...»

**Brigitte Duffey**

«Un conseil de la ville de Sion pour la litière des animaux? Le sable, ce n'est pas du compost mais ça prend trop de place dans un sac à 2 francs. Seule solution que j'ai trouvée pour le moment, c'est de mettre la litière dans des sacs à caca de chien et hop dans les poubelles publiques...»

**Jason Morard**

«La vignette aurait été plus pratique... Pas besoin de créer des sacs super lux et chers...»

**Muriel Bettina Schaufel**

«Et les personnes âgées qui doivent mettre des couches, c'est un sac par jour. Je connais le problème, je l'ai vécu, donc cela fait une facture annuelle de 693 fr. 50 juste pour ça car il est impossible de

le garder plus d'un jour à cause des odeurs.»

**Philippe Barbier**

«Quand vous aurez bien trié vos déchets, les centrales n'auront plus assez de matières sèches et devront brûler le résultat de vos tris en incluant les déchets encombrants, le plastique, le pet et en plus ils importeront des déchets étrangers mélangés pour garantir le bon fonctionnement de leurs fours et la production de chauffage ou de courant qu'ils revendent au petit peuple qui paye pour trier ses déchets. Voyez ce qu'il se passe dans les autres cantons à ce sujet, sans croire simplement les paroles des dirigeants politiques concernés. Allez voir sur place.»

**Christian Amacher**



L'AVIS DE...  
**PHILIPPE VARONE**  
PRÉSIDENT DE SION

## Chaque commune aura son règlement

Nous aurons un seul sac taxé et un prix uniforme pour tout le Valais romand. Par contre, nous n'aurons pas un règlement pour 63 communes du Valais romand, mais 63 règlements différents. Chaque commune peut introduire son règlement social pour accompagner l'introduction de la taxe au sac, pour aider les jeunes familles par exemple. Tout n'est pas encore décidé partout, nous irons par étapes.

Pour ce qui est des hôtels, ils devront mettre en place un système de tri, comme n'importe quel citoyen.

A ceux qui s'inquiètent qu'il n'y ait pas suffisamment de déchets à brûler dans les centres d'incinération, je dirai que le Valais n'est pas le premier canton à introduire cette taxe, bien au contraire, puisque nous sommes l'avant-dernier... Nous avons donc l'expérience des autres cantons qui n'ont pas dû faire face à un manque de déchets. **JYG**